ID: 039-223900010-20230616-ARR\_2023\_0784-AR



HÔTEL DU DÉPARTEMENT 17 RUE ROUGET DE LISLE 39039 LONS-LE-SAUNIER Cedex Tél. 03 84 87 33 00 contact@jura.fr

## ARRÊTÉ N° ARR\_2023\_0784\_RH – AVANCEMENT DE GRADE 2023 : RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Service: DRH

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU Le code général de la fonction publique ;
- VU Le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
- VU La délibération n° CP\_2020\_235\_du 12 octobre 2020 relatives aux lignes directrices de gestion ;
- VU La délibération n° CD\_2023\_023 du 12 juin 2023 ;

## <u>ARRÊTE</u>

ARTICLE 1 Le tableau annuel d'avancement de grade, dans le grade de rédacteur principal de 2ème classe, au titre de l'année 2023, est établi comme suit :

CIVILITÉ	NOM PRÉNOM	GRADE ACTUEL	GRADE DE DESTINATION	DATE DE NOMINATION
Madame	GOMEZ CAROLINE	Rédacteur	Rédacteur principal 2eme classe	1 <sup>er</sup> juillet 2023
Madame	MATHON SYLVIE	Rédacteur	Rédacteur principal 2eme classe	1 <sup>er</sup> juillet 2023
Madame	MATHOT BERENGERE	Rédacteur	Rédacteur principal 2eme classe	1 <sup>er</sup> juillet 2023

- ARTICLE 2 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Besançon pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification.
- ARTICLE 3 Mme la Directrice Générale des Services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lons-le-Saunier

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le 16-06-2023

ID: 039-223900010-20230616-ARR\_2023\_0784-AR

## Signature de l'arrêté

Destinataires	٠
Destinatantes	٠

- dossier
- contrôle de légalité
- RAA